

TARIFS COMMUNAUX 2012 - EUROS

	2012
<u>CONCESSIONS</u>	
cinquantenaire	624
trentenaire	234
temporaire de 15 ans	132
colombarium	624
droit d'entrée colombarium	105
<u>LOCATION DE MATERIEL (horaire)</u>	
loc.camions,tracteurs,tracto-pelle	72
agent technique principal	43
agent technique qualifié	38
agent technique	32
<u>VIDANGES DE FOSSE (tarif horaire)</u>	
	82
<u>TAXES DE RACCORDEMENT</u>	
constructions existant avant réalisation du réseau	
-construction ayant un assainissement autonome (par logement)	609
-local annexe non lié à l'habitation principale comprenant une évacuation d'eaux usées, eaux vannes	609
<u>PARTICIPATION A LA REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT</u>	
constructions (neuves, extensions, réhabilitations, changement d'affectation) après réalisation du réseau	
-division d'une habitation (par logement)	1618
-construction (avec boîte desservant le terrain)	3100
-construction (sans boîte desservant le terrain)	2250
-immeuble collectif (2 logts mini) par logement	1618
-opération groupée de maisons (par maison)	
1 à 5 logements	3100
6 à 20 logements	1800
21 et plus	1300

<u>SPANC</u>		
contrôle conception		70
contrôle réalisation		90
contrôle diagnostic installations existantes		50
<u>CREATION DE BATEAU</u>		tarif du marché triennal de voirie (mètre linéaire et mètre carré)
<u>TAXE DE SEJOUR</u>		
terrains de camping jusqu'à 2 étoiles		0,2
terrains de camping 3 étoiles		0,35
hôtel 1 étoile		0,4
hôtel 2 étoiles		0,6
meublés + HLL + RML + chambres d'hôtes		0,35
<u>DROITS DE TERRASSE</u>		5,20/m ²
1 terrasse		260
<u>SALLES MUNICIPALES</u>		
Mairie		
apéritif		88
soirée		156
Salle polyvalente		
soirée		208
journée complète		300
restaurateurs de la commune		300
<u>ALLOCATIONS POUR NOEL DES ECOLES</u>		
primaire		10,2
maternelle		12,2

<u>ALLOCATIONS ECOLES COLLEGES</u>	
séjour centre de vacances	
voyage + nuit (15,00 + 12,00) avec un maximum	44
voyage primaire	
voyage + nuit (15,00 + 12,00) avec un maximum	62
voile scolaire (primaire)	40
voile scolaire, activité nautique (collège)	35
voyage pédagogique (collège)	
voyage + nuit (15,00 + 12,00) avec un maximum	35
séjour linguistique (collège)	
voyage + nuit (15,00 + 12,00) avec un maximum	44
déplacement d'un jour maternelle et primaire avec un maximum de 2 sur l'année scolaire pour les élèves ne faisant pas de voyage	10
Voyage, séjour linguistique et déplacement d'un jour ne sont pas cumulables. Ces allocations s'appliquent sur l'année scolaire	
<u>GARDERIE (le ticket)</u>	0,5
<u>MATERIEL</u>	
barnum (par morceau de 5m x 6m)	40
table + 2 bancs	5,6

Certifié conforme

Le Maire,

David CHEVRIER